

Prochaine séance du Conseil municipal – Convocation

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Par la présente, je vous confirme que le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le

lundi 4 mars 2024 à 20h00

à la Maison du Charron

ORDRE DU JOUR

1. Exhortation et introduction
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023
4. Communications du Bureau du Conseil municipal
5. Délibérations
 - a. D 49 - Crédit de construction de CHF 2'950'000.- pour la rénovation et la remise aux normes des bâtiments situés au 20 chemin du Vieux-Port avec la construction d'un bâtiment annexe
 - b. D 50 - Crédit de construction de CHF 2'525'000.- pour la rénovation et la remise aux normes des bâtiments situés au 20 chemin du Vieux-Port
 - c. D52 - Parcelle vélostation : réunification de trois parcelles privées communales en une et renonciation à diverses servitudes en droit et en charge
 - d. D53 - 145, route de Suisse / Chemin de Versoix-la-Ville : cession au domaine privé communal d'une parcelle privée, cession du domaine public communal d'une parcelle privée, passage d'une parcelle privée communale au domaine public communal et réunification de parcelles pour la fermeture du chemin Versoix-la-Ville

6. Motions

- a. M12-A Rapport du Conseil administratif concernant la motion « Pour rénover le cynodrome afin de le mettre à disposition des associations et de la population versoisienne »

7. Résolutions

- a. R9 - Résolution demandant le respect et le remboursement du contribuable de Versoix, après le jugement rendu dans le procès pénal du Secrétaire général contre le journaliste de Vigousse.

8. Questions

9. Pétitions

- a. Rapport de la commission Aménagement et transports relative à la pétition P2 « Pétition demandant la levée de l'interdiction d'accès aux chiens à la Plage de la Bécassine »

10. Communications du Conseil administratif

11. Communications des membres du Conseil municipal

12. Divers

A l'issue de la séance, la parole sera donnée au public.

Avec mes plus cordiaux messages,



Xavier Henauer
Président du Conseil municipal